|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2019Genève, 10-20 juin 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2.5** | **Document C19/27-F** |
| **18 avril 2019** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| préparation de l'assemblée des radiocommunications de 2019 (AR-19) ETde la conférence mondiale des radiocommunications de 2019 (cmr-19) |

|  |
| --- |
| RésuméLe présent document rend compte de la préparation en cours de l'Assemblée des radiocommunications de 2019 (AR-19) et de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2019 (CMR-19).Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre** note de l'état d'avancement de la préparation de l'AR-19 et de la CMR-19.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[*Article 13 de la Constitution*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/Constitution-F.pdf)*,* [*Article 7 de la Convention, Article 8 de la Convention*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/Convention-F.pdf)*,* [*Résolution 1380 (modifiée en 2017) du Conseil*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0141/en) |

# 1 Informations générales

1.1 Les dates, le lieu et l'ordre du jour de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2019 (CMR-19), ainsi que les dates et le lieu de l'Assemblée des radiocommunications de 2019 (AR‑19) ont été arrêtés par le Conseil en vertu de sa Résolution 1380 (modifiée en 2017).

1.2 En conséquence, le lieu et les dates ci-après ont été confirmés:

– la CMR-19 se tiendra à Charm el-Cheikh (Égypte) du 28 octobre au 22 novembre 2019;

– l'AR-19 se tiendra à Charm el-Cheikh (Égypte) du 21 au 25 octobre 2019.

1.3 En outre, l'accord de pays hôte pour la tenue, l'organisation et le financement de ces deux manifestations et de la première session de la Réunion de préparation à la Conférence en vue de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2023 (CMR23-1) qui se tiendra ultérieurement a été signé par le Ministre des communications et des technologies de l'information de la République arabe d'Égypte et le Secrétaire général de l'UIT le 25 mars 2019 au Caire.

# 2 Préparation de l'Assemblée des radiocommunications de 2019 (AR-19)

2.1 Les invitations officielles à participer à l'AR-19 ont été envoyées dans les Lettres circulaires [18/50](https://www.itu.int/md/S18-SG-CIR-0050/en), [DM-18/1008](https://www.itu.int/md/S18-DM-CIR-01008/en), [DM-18/1007](https://www.itu.int/md/S18-DM-CIR-01007/en), [DM-18/1009](https://www.itu.int/md/S18-DM-CIR-01009/en) et [DM-18/1010](https://www.itu.int/md/S18-DM-CIR-01010/en) en date du 16 novembre 2018. Les dispositions préliminaires ont été communiquées aux administrations par le Bureau des radiocommunications dans la [Circulaire administrative CACE/889](https://www.itu.int/md/R00-CACE-CIR-0889/en) en date du 13 février 2019. Toutes ces Circulaires peuvent être consultées sous la rubrique "Informations générales" du site web de l'AR-19 sous: <https://www.itu.int/en/ITU-R/conferences/RA/2019/Pages/default.aspx>.

2.2 Les dispositions proposées pour l'organisation de l'AR-19 ont également été communiquées dans la [Circulaire administrative CACE/889](https://www.itu.int/md/R00-CACE-CIR-0889/en) et des consultations avec les administrations ont eu lieu concernant les éventuels présidents et vice-présidents de l'Assemblée et de ses diverses commissions. Les administrations et les Membres du Secteur des radiocommunications seront prochainement invités à réfléchir aux candidatures aux postes de présidents et de vice-présidents des commissions d'études, en vue du vote qui aura lieu à l'Assemblée conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 15-6. Toutes les dispositions administratives et logistiques requises pour l'Assemblée sont actuellement étudiées avec les autres Départements et Unités concernés de l'UIT.

# 3 Préparation de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2019 (CMR-19)

3.1 Les invitations officielles à participer à la CMR-19 ont été envoyées dans les Lettres circulaires [18/48](https://www.itu.int/md/S18-SG-CIR-0048/en), [18/49](https://www.itu.int/md/S18-SG-CIR-0049/en), [DM-18/1005](https://www.itu.int/md/S18-DM-CIR-01005/en) et [DM-18/1006](https://www.itu.int/md/S18-DM-CIR-01006/en) en date du 16 novembre 2018. Les dispositions préliminaires ont été communiquées aux administrations par le Bureau des radiocommunications dans la [Circulaire administrative CA/245](https://www.itu.int/md/R00-CACE-CIR-0245/en) en date du 13 février 2019. Toutes ces Circulaires peuvent être consultées sous la rubrique "Informations générales" du site web de la CMR-19 sous: <https://www.itu.int/en/ITU-R/conferences/wrc/2019/Pages/default.aspx>.

3.2 Des consultations ont lieu actuellement concernant la structure possible de la CMR-19 et les présidents et vice-présidents proposés pour la Conférence ainsi que les commissions et groupes de travail envisagés. Ces consultations, menées par l'intermédiaire d'un groupe informel (présidé par M. T. Al Awadhi) qui se réunit périodiquement à cette fin, ainsi qu'individuellement avec les administrations des États Membres, progressent de façon satisfaisante.

# 4 Études préparatoires de l'UIT-R en vue de l'AR-19 et de la CMR-19

4.1 Les groupes de travail et le Groupe d'action 5/1de l'UIT-R ont achevé la mise au point des textes dont l'étude leur avait été confiée par la première session de la Réunion de préparation à la conférence (RPC19-1), conformément au calendrier établi au préalable, et ces textes ont été insérés dans le projet de rapport de la RPC, qui a été mis à disposition en ligne dans les six langues officielles de l'Union avant la date limite fixée dans la Résolution UIT-R 2-7, pour examen par la RPC19-2. Dans certains cas, les groupes de travail concernés de l'UIT-R poursuivent les études techniques, afin de mettre la dernière main aux Recommandations ou aux Rapports UIT-R associés. Ces travaux devraient être achevés avant la CMR-19.

4.2 Grâce au travail considérable et efficace mené à bien par plus de 1 250 participants à la RPC19-2, le rapport final de la RPC à la CMR-19 a également été mis à disposition sur la page web de la RPC dans les six langues officielles de l'Union avant la date limite fixée dans la Résolution UIT‑R 2‑7. En outre, ce rapport a été soumis à la CMR-19 (voir le Document 3 de la CMR-19).

# 5 Préparation à l'échelle régionale

Compte tenu de la Résolution 80 (Rév. Marrakech, 2002) de la Conférence de plénipotentiaires, d'importantes activités de préparation en vue de l'AR-19 et de la CMR-19 sont actuellement menées par l'intermédiaire des organisations régionales de télécommunication, notamment l'APT, l'ASMG, l'UAT, la CEPT, la CITEL et la RCC. L'UIT a prêté son concours à ces préparatifs chaque fois que cela était possible, compte tenu notamment de la Résolution 72 (Rév.CMR-07). À cet égard, deux Ateliers interrégionaux de l'UIT sur les travaux préparatoires en vue de la CMR-19 ont été organisés respectivement à Genève les 21 et 22 novembre 2017 et du 20 au 22 novembre 2018. Il est prévu d'organiser un troisième Atelier interrégional de l'UIT sur les travaux préparatoires en vue de la CMR-19 du 4 au 6 septembre 2019, juste avant l'AR-19 et la CMR-19.

# 6 Mesures d'économie concernant les documents

Conformément aux dispositions de la Décision 5 (Annexe 2) de la PP-18, et comme cela avait déjà le cas pour l'AR/la CMR-15, il a été fait appel à la compréhension et à l'assistance des administrations pour veiller à ce que l'AR/la CMR-19 se tiennent entièrement sans papier. Ces dispositions sont exposées respectivement, pour l'AR-19 et la CMR-19, dans les Circulaires administratives CACE/889 et CACE/245 du Bureau des radiocommunications mentionnées ci‑dessus.

# 7 Conclusion

Le Conseil est invité à prendre note du présent résumé des activités de préparation de l'AR-19 et de la CMR-19. Ces activités se poursuivent, pour garantir le bon déroulement et le succès de ces manifestations à Charm el-Cheikh (Égypte).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_